

**TECHNOLOGIES DE RADIODIAGNOSTIC
PLAN DE COURS**

Anatomie et physiologie II
BIO 101-B42-SF

Gilles Bourbonnais

DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE ET TBE

Cégep de Sainte-Foy
Hiver 2012

<http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/profs/gbourbonnais/b42/index.htm>

1. SITUATION DU COURS DANS LE PROGRAMME DE TECHNOLOGIES DE RADIODIAGNOSTIC

Il s'agit du deuxième cours d'anatomie et de physiologie humaines (cytologie, histologie, anatomie et physiologie) offert en deuxième session aux élèves de ce programme. Il a été précédé par un premier cours d'anatomie et de physiologie humaines donné à la première session. Ce deuxième cours de Biologie sert de base pour plusieurs cours spécialisés portant sur l'imagerie du crâne, du système nerveux, du système digestif, du système urinaire et du système reproducteur.

2. COMPETENCES AUXQUELLES EST RATTACHE CE COURS

Programme de Technologie de radiodiagnostic :

- Énoncé de la compétence (005B) : Analyser une situation d'examen en radiologie diagnostique au regard du système anatomique.
- Énoncé de la compétence (005B-1) : Rechercher les caractéristiques de la situation clinique.

Les compétences et leurs éléments ont servi de base pour construire les cours de biologie spécifiques au programme.

3. HABILITÉS

Pour chacun des grands systèmes du corps humain abordé dans ce cours :

- Décrire les principaux tissus.
- Décrire et caractériser les systèmes anatomiques au point de vue physiologique.
- Caractériser les systèmes anatomiques.
- Localiser les structures et composantes des systèmes anatomiques.

4. CONTENU

1. Squelette de la tête
2. Le système nerveux
3. Le système digestif
4. Le système excréteur
5. Les systèmes endocrinien et reproducteur

5 LES MÉTHODES PEDAGOGIQUES ET LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les cours théoriques, et parfois les laboratoires, seront sous forme de cours magistraux basés sur l'utilisation d'un volume obligatoire. Les PowerPoints utilisés lors des cours peuvent être téléchargés à partir de Mon Portail.

Au laboratoire, le travail pratique se fera individuellement ou en équipe de deux personnes. Ces travaux sont décrits dans un cahier de laboratoire. Les élèves auront à leur disposition le matériel nécessaire à ces travaux : microscopes, spécimens osseux (crânes), matériel frais (reins), matériel conservé (encéphale de mouton), coupes histologiques sur lame, modèles de plastique moulé. Le professeur et une technicienne sont à la disposition des élèves durant les périodes de laboratoire.

6 ÉVALUATION

L'évaluation se fera au moyen de quatre examens : examens pratiques au laboratoire et examens théoriques en classe ou au laboratoire.

28 - 29 février	Examen de laboratoire 1 Crâne, encéphale et oreille	35%
5 mars	Examen théorique 1 Le système nerveux	20%
16 avril	Examen théorique 2 Systèmes digestif et urinaire	15%
1^{er} - 2 mai	Examen de laboratoire 2	15%
14 mai	Examen théorique 3	15%

L'évaluation formative est faite sous forme d'exercices disponibles à la fin des chapitres du volume obligatoire et dans les protocoles de laboratoire (questions, schémas à compléter, études de cas et problèmes) ainsi que sous forme d'exercices en ligne sur le site web du cours.

7 MEDIAGRAPHIE

1. MARIEB, Elaine N. *Anatomie et physiologie humaines*, quatrième édition, ERPI, 2010. **Volume obligatoire.**
2. TORTORA et GRABOWSKI. *Principes d'anatomie et de physiologie*, CEC, 1994.

8 ENSEMBLE DES REGLES DEPARTEMENTALES ET INSTITUTIONNELLES RELATIVES AUX PRESENCES, A LA PONCTUALITE ET A LA QUALITE DU FRANÇAIS

Les règles institutionnelles sont celles de la **POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**. Ces règles se retrouvent dans l'Agenda étudiant. Il est de la responsabilité de l'élève d'en prendre connaissance.

LES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Présence aux séances de travaux pratiques et aux ateliers

Toute absence à une séance de travaux pratiques et à un atelier entraîne la perte des points prévus pour cette séance ou de sa valeur lors de l'évaluation. Un élève qui accumule plus de 20 % d'absences est passible d'un échec du cours.

Absences aux évaluations

Toute absence à une évaluation entraîne automatiquement la note zéro. Si le professeur juge les raisons d'absence pertinentes, cette évaluation pourra être remise au moment jugé opportun par le professeur.

Aucune reprise n'est cependant possible en ce qui concerne les examens de travaux pratiques.

La ponctualité

Après avoir accumulé trois retards, tout élève peut se voir interdire l'accès au local de classe ou de travaux pratiques, et être pénalisé selon les politiques institutionnelles ou départementales sur les présences.

Autres cas

Il est interdit de manger et de boire dans la salle de classe et au laboratoire. On exige également que les élèves n'apportent pas leur manteau au laboratoire, et qu'ils y viennent avec des chaussures propres.

Le port du sarrau est obligatoire durant les séances de travaux pratiques.

POLITIQUE DE RÉVISION DES RÉSULTATS SCOLAIRES

1. Le professeur remet à ses élèves leurs travaux et examens, et il en explique la correction en classe ou en laboratoire. L'élève a la responsabilité de relever les erreurs de correction et/ou de calcul et de les mentionner à son professeur. Ce dernier peut ensuite récupérer les copies pour les conserver. (*Article 6.3*)
2. Révision de notes (justification). (*Article 6.5*)
3. Révision de notes (documents pertinents). (*Article 6.5*)
4. Il n'y a pas d'examen de reprise. (*Article 6.1.14*)

POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

Dans toutes les évaluations sommatives, chaque erreur de langue est pénalisée à raison de 0,5 % de la pondération de l'évaluation en cause jusqu'à concurrence de 10 % de la note, selon le nombre d'erreurs.

CALENDRIER DE SESSION

	Semaine du	Théorie	Travaux pratiques
1	23 janvier	Système nerveux : introduction	Anatomie du crâne 1
2	30 janvier	Système nerveux : les neurones	Anatomie du crâne 2
3	6 février	Système nerveux : les neurones	Anatomie du crâne 3
4	13 février	Système nerveux : anatomie fonctionnelle	Oreille et encéphale de mouton
5	20 février	Système nerveux : anatomie fonctionnelle	Théorie : système nerveux <i>Révision</i>
6	27 février	Système nerveux : anatomie fonctionnelle	Examen de laboratoire 1 (35%) : crâne, encéphale, oreille
7	5 mars	Examen théorique 1 (20%)	Théorie : système digestif
	12 mars	RELÂCHE	
8	19 mars	Système digestif	Anatomie du système digestif : mannequin et DVD sur la digestion
9	26 mars	Système digestif	Théorie : système urinaire
10	2 avril	Système urinaire	Anatomie du système urinaire
11	9 avril	Congé Pâques	Anatomie du système reproducteur : mannequin et DVD sur la reproduction
12	16 avril	Examen théorique 2 (15%)	Théorie : Système reproducteur
13	23 avril	Système endocrinien	<i>Révision</i>
14	30 avril	Système reproducteur	Examen de laboratoire 2 (15%)
15	7 mai	Système reproducteur	Théorie : Système reproducteur
16	14 mai	Examen théorique 3 (15%)	

Calendrier sujet à changement si les circonstances l'exigent.
 La dernière version du calendrier peut être consultée à partir du site web du cours :
<http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/profs/gbourbonnais/b42/index.htm>